

Article du Républicain du 02/09/2008

■ Association Pour les yeux d'Emilie

PALAISEAU

Combat contre le cytomégalovirus

Personne ne connaît le cytomégalovirus. C'est là tout le combat de l'association Pour les yeux d'Emilie. Le CMV touche pourtant 700 nouveau-nés par an. Bénigne chez l'adulte, cette maladie, jumelle de la toxoplasmose, provoque des lésions cérébrales graves chez le fœtus. Les séquelles sont plus ou moins lourdes en fonction de la partie du cerveau touchée.

Afin d'alerter les grandes instances sur cette méconnaissance déconcertante, l'association, en partenariat avec sa jumelle Les rêves de Colline d'Isygnny-le-Buat (Manche), a lancé une pétition nationale qui compte aujourd'hui plus de 8 500 signatures. L'objectif : demander un plan national de prévention, voire le dépistage systématique qui n'est pas fait à l'heure actuelle. Appuyée par François Lamy, maire de Palaiseau, elle a été envoyée en février à Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, et elle commence à faire des remous. « Nous avons été reçus par Laurent Buccini, conseiller technique au cabinet de Roselyne Bachelot, le 2 septembre. Ce dernier a reconnu le problème et s'est

■ Pour appeler à faire connaître la maladie du CMV, l'association Pour les yeux d'Emilie a envoyé une pétition de 8 500 signatures au ministère de la Santé.

Emilie a 13 ans et est atteinte du CMV. Elle ne peut ni marcher, ni parler.

engagé à renouveler l'entretien pour une évaluation plus proche de nos attentes, explique Eliane Wach, présidente de l'association. J'espère que ça fera bouger les choses. »

Des gestes simples pour l'éviter

Eliane Wach a découvert la maladie à la naissance de sa fille Emilie. « Ça a été un vrai parcours du combattant pour comprendre ce qu'est le CMV.



Tout le personnel médical connaît mais personne n'en parle. C'est pourquoi nous avons créé l'association. 13 ans après, les choses ont évolué mais trop peu ». Il n'y a aujourd'hui ni vaccin, ni traitement contre le cytomégalovirus mais le dépistage est possible et il existe surtout des gestes simples qu'il faudrait communiquer. « Je ne sais pas pourquoi cette maladie est si tabou. On parle de la toxoplasmose mais pas du CMV. La plupart des gynécologues ne

font le dépistage que sur demande de la patiente parce que ce n'est pas obligatoire, alors que ce n'est qu'une prise de sang. Avant tout, il y a des méthodes efficaces, notamment des mesures d'hygiène, comme pour éviter les simples rhumes ».

■ Carline Cure Boulav
• Rens. dons, adhésion sur pagesperso-orange.fr/pourlesyeuxdemilie/association.html ou au 01.60.14.64.17.